

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

**Compte rendu de "Un nouveau "beau livre" sur Provins. Sur les chemins de Provins, un joyau du patrimoine mondial, photographie Guillaume de Laubier, textes Benjamin Sirom, Paris, La Martinière, 2022"**

Lacomme, Thomas

*Published in:*

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins

*Publication date:*

2022

*Document Version*

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Lacomme, T 2022, 'Compte rendu de "Un nouveau "beau livre" sur Provins. Sur les chemins de Provins, un joyau du patrimoine mondial, photographie Guillaume de Laubier, textes Benjamin Sirom, Paris, La Martinière, 2022"', *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, VOL. 176, p. 172-173.

### General rights

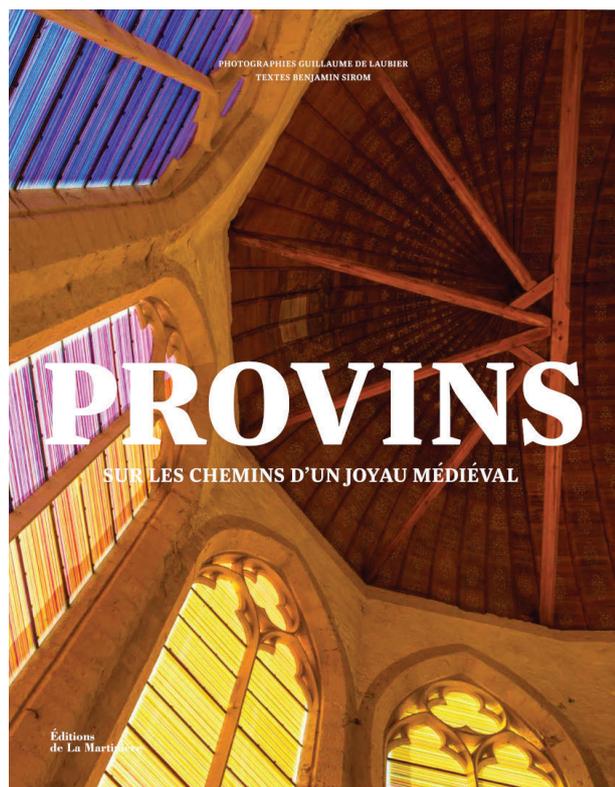
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## Un nouveau « beau livre » sur Provins



*Sur les chemins de Provins, un joyau du patrimoine mondial*, photographies Guillaume de Laubier, textes Benjamin Sirom, Paris, La Martinière, 2022, 208 p., 39 €.

À Provins, l'année 2022 fut marquée par de nombreux événements culturels organisés pour fêter les 20 ans de l'inscription de Provins sur la Liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO. Pour accompagner ces célébrations, les éditions La Martinière publièrent un ouvrage qui appartient à la catégorie des « beaux livres », ceux qu'il est plaisant de feuilleter les dimanches d'oisiveté ou de spleen, ceux que les touristes emportent chez eux, en souvenir de leur séjour.

L'intérêt de l'ouvrage tient surtout à son illustration. Retenons la présence de nombreuses enluminures et la qualité de leur reproduction. Certaines sont bien connues, comme la bénédiction par saint Denis de la foire du Lendit, tirée du *Pontifical de l'église de Sens*, datant du XIV<sup>e</sup> siècle (p. 31) ; d'autres le sont nettement moins, comme ce portrait du « conte Hanri » et du « conte Thiebault » qui figure dans un livre liturgique du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, ayant appartenu à la famille Mauroy (p. 22).

Les photographies de Guillaume de Laubier rendent justice à la beauté du patrimoine de la ville de Provins, avec des clichés parfois reproduits en pleine page ou sur une double page. Plus de cent prises de vue au total. La réputation de Guillaume de Laubier vient de ses collaborations avec de célèbres magazines de décoration et d'art de vivre, parmi lesquels *Elle Décoration France*. Pour les éditions La Martinière, il a contribué à l'illustration de plusieurs autres « beaux livres », comme *Bibliothèques du monde* (2003, puis 2014 [nouvelle édition]), *Les Plus beaux opéras du monde* (2013) ou *Les Plus belles églises d'Europe* (2018).

Pour la première de couverture, le choix ne s'est pas porté sur le donjon qu'il est coutume d'appeler « tour César » et il faut saluer cette courageuse originalité. Il a été décidé de réserver cette place de choix à la charpente lambrissée de la chapelle des Bénédictins, décorée aux armes de Louis XIII, et aux vitraux contemporains d'Udo Zembok, puissamment colorés, installés dans le chevet du prieuré Saint-Ayoul. Une volonté de mettre en avant ce monument, restauré récemment, sur lequel la Ville compte pour dynamiser le tourisme en Ville basse ?

Les textes de ce livre richement illustré, signés par Benjamin Sirom, font la synthèse sur des pans bien connus de l'histoire de la ville et de ses monuments. Un lecteur déjà connaisseur de Provins et de son passé n'y apprendra rien de nouveau, mais tel n'était pas l'objectif de l'ouvrage qui s'adresse à un grand public, soit pour l'inciter à prendre « *les chemins de Provins, [...] joyau du patrimoine* », soit pour lui fournir un utile memorandum à consulter après son passage dans la cité briarde.

Derrière le pseudonyme, se cache Benjamin Peyrel, journaliste, co-fondateur de *Mediacités*, rédacteur-en-chef de l'édition nantaise de ce media indépendant. Ses textes sont nourris de références appuyées sur les riches collections de documents historiques conservées aux Archives municipales de Provins.

Sous sa plume, Provins est à plusieurs reprises présenté comme un « *conservatoire extraordinaire du Moyen Âge* » (p. 31) : « *Sans jamais se muer en une "ville musée", Provins est devenue un incroyable conservatoire de l'architecture civile, religieuse*

et militaire du Moyen Âge » (p. 15<sup>1</sup>). Le richesse du patrimoine provinois est réelle et les différentes municipalités qui se sont succédées à Provins depuis plusieurs décennies ont beaucoup fait pour sa préservation, sa conservation et sa valorisation, mais faire de Provins un « *conservatoire* » interroge.

L'ouvrage s'ordonne en cinq parties, mettant en avant les hommes – et singulièrement moins les femmes –, d'abord « *Ceux qui gouvernent* » (p. 18-59), puis « *Ceux qui échangent* » (p. 60-87), « *Ceux qui protègent* » (p. 88-115), « *Ceux qui produisent* » (p. 116-141) et « *Ceux qui prient* » (p. 142-175). Cette typologie des acteurs sociaux bouleverse la théorie de la tripartition fonctionnelle proposée par Georges Dumézil, qui distinguait, dans toutes les sociétés indo-européennes, les domaines religieux, guerriers et économiques. À propos de l'Occident chrétien médiéval, il est souvent fait référence à la théorie des ordres de l'évêque Adalbéron de Laon (947-1030), souvent résumée ainsi : *oratores* (« ceux qui prient »), *bellatores* (« ceux qui combattent ») et *laboratores* (« ceux qui travaillent »). L'ouvrage choisit donc de développer davantage le cas des *bellatores*, en deux parties (« *Ceux qui gouvernent* » et « *Ceux qui protègent* »), et celui des *laboratores*, là encore en leur consacrant deux chapitres (« *Ceux qui échangent* » et « *Ceux qui produisent* »), prenant d'ailleurs le risque de disjoindre les fonctions de production et d'échange, ce qui est peut-être astucieux en termes de scansion éditoriale, mais qui se révèle assez peu pertinent au regard de l'histoire. Non seulement la tripartition fonctionnelle est dépassée, mais elle est renversée : « ceux qui prient » se retrouvent à la fin de l'ouvrage, alors qu'ils étaient censés occuper la fonction sociale la plus importante. Les derniers mais non les moindres ? Répondre par l'affirmative serait se leurrer : la relégation en fin d'ouvrage et la concision des textes de cette partie de l'ouvrage prouvent assez le désintérêt de l'auteur et des éditeurs pour ce sujet<sup>2</sup>.

Le lecteur devra par ailleurs corriger ou nuancer certains passages, l'ouvrage n'étant pas exempt de raccourcis ou d'erreurs. Je me limiterai à deux

exemples : Henri le Libéral n'a pas passé, expédié ou remis, entre 1152 et 1181, 82 actes à Provins et 106 à Troyes (p. 23) : ce sont 118 chartes de ce prince qui portaient la mention « *Actum Pruvini* » ou une formule similaire et 176 « *Actum Trecis*<sup>3</sup> ». Autre passage qui mérite d'être amendé : « *Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le denier de Provins devient, par exemple, la monnaie de référence à Rome* » (p. 74). L'auteur renvoie probablement ici au fait que le Sénat romain frappa au XII<sup>e</sup> siècle un denier imitant le type champenois : le célèbre « provinois du Sénat<sup>4</sup> », qui n'est pas pour autant devenu la « *monnaie de référence à Rome* ».

Enfin, qu'il me soit permis de dire mon irritation devant l'emploi trop fréquent dans cet ouvrage du futur, simple et proche. Celle-ci est une déformation professionnelle, dans la mesure où je passe du temps à reprendre des étudiants de licence qui usent et abusent, comme Benjamin Sirom, du futur historique, pour parler d'événements pourtant passés depuis des siècles.

Il faut néanmoins louer la parution de ce « beau livre », l'année des célébrations des 20 ans de l'inscription de Provins sur la Liste du patrimoine mondial, et se réjouir de la richesse de ses illustrations, qui rend sa consultation des plus plaisantes.

Thomas LACOMME

1 Voir aussi : « son statut de conservatoire exceptionnel de l'architecture du Moyen Âge occidental » (p. 25).

2 Il peut d'ailleurs paraître étonnant que l'Hôtel-Dieu soit évoqué dans la partie de « *Ceux qui produisent* » (p. 128) et que la collégiale séculière Notre-Dame-du-Val, dont il subsiste la tour-clocher, ne figure pas dans l'ouvrage, si ce n'est en image (p. 150). Certes, ce livre n'a pas de prétention à l'exhaustivité et des contraintes techniques et éditoriales sont probablement à prendre en considération.

3 Thomas LACOMME, « *Actum Pruvini*. Les chartes provinoises d'Henri le Libéral : présence du comte à Provins et origine des bénéficiaires », *Bulletin de la SHAAP*, n° 174, 2020, p. 5-23, à la p. 7.

4 Luc DUCHAMP, Thomas LACOMME, *Provins et les foires de Champagne, des origines à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial*, Provins, Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 2022, p. 29, avec un point sur la bibliographie relative à ce sujet dans la note 40.